Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [x] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [x] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [x] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Continuous pagination/ Pagination continue
- [ ] Includes index(es)/ Comprend un (des) index

Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:

- [ ] Title page of issue/ Page de titre de la livraison
- [ ] Caption of issue/ Titre de départ de la livraison
- [ ] Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison

- [ ] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X		12X		14X		16X		18X		20X		22X		24X		26X		28X		30X		32X
							✓															

L'Université Laval

sa vie, son oeuvre, ses aspirations



PUBLICATION DE

L'Aide à Laval

QUEBEC

1920

COMITE D'HONNEUR

DE

L'AIDE A LAVAL

Patrons

Son Honneur le lieutenant Gouverneur,
Son Eminence le Cardinal

Vice-Patrons

L'Hon. L.-A. Taschereau
L'Honorable Sir Lomer Gouin
Monseigneur P.-E. Roy
Son Honneur le Maire de Québec.

Présidents

L'Hon. Sir F.-X. Lemieux
L'Honorable J.-E. Caron

Vice-Présidents

L'Hon. T. Chapais.
L'Hon. G.-E. Amyot

Membres du Comité

Nos Seigneurs les Evêques de la Province ecclésiastique de Québec.

Les Supérieurs des collèges affiliés à l'Université Laval

MM. Rodolphe Audette.
Victor Chateauvert.
Nap. Drouin.
J.-B. Laliberté.
Le général Landry
P.-T. Légaré
J.-E. Livernois.
F. Canac-Marquis
William Power.
L.-P. Sirois.

La Fondation de L'Université

L'Université Laval a été fondée par le Petit Séminaire de Québec, le 8 décembre 1852, à la demande des Evêques du Canada Français, appuyée par la recommandation du Gouverneur Lord Elgin.

"Sachez donc que... Nous par faveur spéciale avons ordonné et accordé, et par les présentes ordonnons et accordons, pour Nous, nos héritiers et nos successeurs, que les dits Louis Jacques Casault, etc. ... constituent et soient appelés un corps distinct et politique... ils aient possèdent et fassent valoir les droits, pouvoirs et privilèges d'Université... et qu'ils soient appelés, désignés et connus sous le nom d'Université Laval.

(Charte Royale)

par ordre de sa majesté

EDMUNDS.

Victoria R.

A ces causes Nous avons décrété d'ériger, d'instituer et de confirmer la susdite Université canoniquement, sur les mêmes bases, aux mêmes titres et avec la même importance que les Universités les plus célèbres.

Nous sommes heureux... de combler d'éloges mérités Sa Majesté la Reine, le Gouvernement Fédéral et celui de la province de Québec.

(Bulle *Inter varias Sollicitudines*)

F. Cardinal ASQUINI. Pius P. IX.

La Constitution de L'Université

LE Conseil Universitaire est chargé, par la charte, de diriger l'enseignement universitaire, d'établir les lois et règlements de l'institution, de nommer les professeurs et en général d'assurer le fonctionnement et l'administration de l'Université.

Ce conseil se compose, d'après la charte royale de sept des directeurs du petit Séminaire de Québec et des trois plus vieux professeurs de chacune des quatre facultés de l'Université.

La faculté de Théologie donne son enseignement au grand Séminaire de Québec, dont la réputation de science n'est plus à faire et dont les degrés en Théologie sont reconnus partout, même à Rome, à leur équivalence. Elle confère les degrés de docteur en philosophie et de docteur en Théologie.

La Faculté de Droit forme les avocats et les notaires à la pratique de leur profession. Elle confère les degrés de Bachelier, Licencié et Docteur en Droit.

La Faculté de Médecine confère les degrés de Bachelier et de Docteur en Médecine. Ce diplôme de docteur donne droit de se présenter aux examens de pratique dans presque toutes les Provinces du Canada et les Etats-Unis. Il rend admissible aux examens pour le diplôme de membre du Collège Royal des Chirurgiens de Londres. Laval est la seule Université Canadienne qui jouisse de ce privilège.

La Faculté des Arts prépare aux degrés de Bachelier ès lettres, ès sciences et ès arts, d'Ingénieur Forestier, d'Arpenteur Géomètre et confère des diplômes de Comptabilité et de Droit Commercial.

L'ACTION DE L'UNIVERSITE

L'Université est un élément essentiel dans l'organisation intellectuelle de la Nation. Son action touche à tous les individus, pénètre tous les milieux. Elle est indispensable à la formation générale, seule capable de mener plus tard à la spécialisation. Jusqu'ici Laval, livrée à ses modestes ressources, a cependant à elle seule assumé cette double tâche aussi largement que possible.

Tout ce que nous avons fut acquis par son entremise. C'est là que notre jeunesse des villes et des campagnes vint puiser comme à sa source, et se préparer sous une forme ou une autre à la vie et à toutes les activités auxquelles les nôtres se sont à peu près limités jusqu'ici. En cela, Laval a répondu au rôle universitaire.

"Pour nos Fils"

CE QUE LAVAL A FAIT POUR LA RACE

Mais Laval a fait plus. Forte de ses origines, notre Université canadienne-française a voulu continuer ici l'idée classique qui seule peut convenir à notre mentalité parce qu'elle est la base de l'esprit français. Aussi doit-elle être considérée comme la gardienne souveraine de la race, le rempart de la nationalité.

Il faut à ceux qui dirigent une formation correspondante à l'action où ils seront engagés. Où serait la race si nos gens avaient dû se former dans des Universités de mentalité étrangère et perdre aussitôt leur caractère essentiel?

Laval a maintenu l'idée, la tradition, l'esprit de la race comme elle a cultivé parallèlement par son caractère catholique la croyance et la foi.

LES GRADUES DE LAVAL

Depuis sa fondation Laval, a donné au pays au delà de 4000 gradués, prêtres, médecins, avocats, notaires etc.

2000 et au delà sont encore vivants et se répartissent comme suit:

Prêtres	1000
Médecins	500
Avocats	300
Notaires	200
Autres professions	200

Dans la Province ecclésiastique de Québec	1600
Dans le reste de la province de Québec	400
En dehors de la province de Québec	200

"Pour nos Fils"

LES HOMMES QUE LAVAL A PRODUITS

On ne peut mentionner dans une courte page de brochure tous ceux qui, morts ou vivants, ont brillé dans notre pays et contribué à répandre sur l'Institution qui les a formés l'éclat de leurs succès.

Si tous les gradués de Laval ont su conquérir une large place dans l'estime de leurs concitoyens certains noms sont tellement connus qu'il nous est nécessaire de citer, parmi les morts :

Son Eminence le Cardinal Taschereau, premier Cardinal du Canada.

Mgr Laflamme, ancien recteur, savant distingué dont l'action se fait encore sentir et se manifeste surtout par les bons services que rend l'école forestière.

Sir A.-P. Pelletier, ancien Lieutenant Gouverneur.

Sir François Langelier, juriste distingué, ancien Lieutenant Gouverneur.

Hubert Larue, premier docteur de la Faculté de Médecine, littérateur recherché.

Mgr Hamel, ancien recteur.

M.-J. Ahern, Docteur en médecine, ancien professeur et chirurgien éminent.

L.-J.-A. Simard, Docteur en médecine, ancien professeur.

Arthur Vallée, ancien professeur et médecin légiste.

J.-T. Frémont, ancien professeur, ancien maire de Québec.

Et parmi les vivants :

Son Honneur Sir Charles Fitzpatrick, Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec, ancien Juge en chef de la Cour Suprême.

Son Eminence le Cardinal Bégin, Primat de l'Eglise Canadienne.

Sa Grandeur Mgr. P.-E. Roy, archevêque de Séleucie.

L'Hon. Alex. Taschereau, Premier Ministre de la Province.

LE SYNDICAT FINANCIER

Le Séminaire de Québec, d'après la charte royale, a détourné de son œuvre certains de ses revenus pour l'Université, dont toutes les dépenses sont réglées par le Conseil Universitaire.

Pour aider l'Université, les lois de 1907 et 1908 ont fondé le Syndicat Financier de l'Université Laval dont la fonction est d'administrer les deniers donnés à l'Université sans dispositions spécifiques.

Ce Syndicat se compose de l'Archevêque de Québec et des Evêques suffragants,

Du Recteur de l'Université, des représentants des différentes facultés et d'un certain nombre de souscripteurs généreux au fond du Syndicat, parmi lesquels on peut citer :

La Banque Nationale.
La Caisse d'Economie.
M. G.-E. Amyot.
M. Th. Chapais.
M. Cyrille Tessier.
M. A.-B. Dupuis
M. L.-C. Marcoux.
M. J.-G. Scott.
M. L.-P. Sirois.
M. C.-F. Delage.

CE QUE LE SEMINAIRE DE QUEBEC A FAIT POUR L'UNIVERSITE

Le Séminaire, depuis la fondation de l'Université, a payé sans compter les dépenses de cette institution. Les chiffres suivants sont sûrement en deça de la vérité:

Dépenses pour construction, entretien, voyages d'étude, etc.	$5,000.000
Déficits comblés d'années en années, depuis 1852	$1,500.000
TOTAL	$6,500.000

Si l'on songe que depuis 68 ans écoulés, le Séminaire a été privé de l'intérêt sur les montants qu'il a versés à l'Université, l'on peut concevoir que ce chiffre serait encore beaucoup plus élevé.

Le seul revenu sur lequel l'Université peut compter est constitué d'une part par les honoraires des cours payés par les élèves, par le revenu du Syndicat Financier et par l'octroi du Gouvernement.

Il atteint actuellement $60,000, environ.

CE QU'IL FAUT A L'UNIVERSITE

LE SEMINAIRE NE PRETEND PAS SE REMBOURSER

La souscription formera un fond, dont tous les revenus seront appliqués aux développements de l'Université.

Le Séminaire aura encore à combler des déficits— il les comblera; mais il ne peut, sans compromettre son œuvre propre, envisager les dépenses considérables que lui imposeraient les développements nécessaires à l'Université.

Les revenus assurés devraient être suffisants pour permettre la réalisation de tous les projets, sans rendre nécessaire une augmentation considérable du prix des cours.

Ce revenu devrait atteindre $200,000 au minimum; plus ne serait pas de trop.

"Pour nos Fils"

L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Pour que l'enseignement universitaire puisse donner son plein rendement, il faut s'efforcer d'atteindre les sommets dans l'organisation de l'enseignement primaire et secondaire.

C'est à l'école normale supérieure que viendront se former les professeurs compétents et pour l'enseignement classique et pour l'enseignement commercial.

Là encore pourront se développer les sujets désireux d'élargir leur champ d'action en s'engageant dans des voies qui jusqu'ici n'ont malheureusement pas été assez fréquentées par les nôtres.

Journalistes, écrivains, professeurs laïques de l'enseignement secondaire, qui ont déjà devant eux un vaste champ à couvrir dans les provinces sœurs et aux Etats-Unis, y trouveraient, à côté de l'enseignement supérieur du français et de la littérature, des cours de langues étrangères, de géographie économique et commerciale, d'économie politique et sociale, qui pour le côté Lettres combleront déjà beaucoup de lacunes.

Les sciences doivent nécessairement faire partie de cette école normale.

L'Université croit devoir s'attacher d'abord à l'enseignement spécial de la chimie, si étroitement liée aux développements industriels modernes et à l'agriculture.

Le moment est venu où nous ne devrions pas être forcés d'aller chercher en dehors du pays nos experts chimistes, et cette carrière rémunérative devrait être ouverte à la jeunesse canadienne-française.

Nul ne peut prévoir toute l'influence de cet enseignement sur l'industrie du bois et de ses sous-produits, une des grandes richesses de notre Province.

Nos chimistes rendront des services inappréciables à l'agriculture, en developpant au contact même du sol de leur pays les méthodes modernes, les procédés scientifiques de cette grande industrie agricole, qui est à la base de toutes les autres.

Nos mines, jusqu'ici pratiquement inexploitées à très peu d'exception près, sous l'influence des travailleurs scientifiques formés aux recherches de la chimie, deviendront un des apoints les plus considérables de notre patrimoine national.

Une autre industrie pour ainsi dire nationale, celle des peaux, des cuirs et des fourrures, ne saurait que profiter, et dans quelle mesure nul ne le sait, des services constants de chimistes experts formés à cette école.

L'AIDE A LAVAL

LA SOUSCRIPTION

C'est pour arriver à ces développements, c'est pour donner à Laval les moyens pécuniaires d'élargir son enseignement et d'atteindre la plénitude de son expansion que l'Aide à Laval s'est fondée.

Mus par un sentiment de patriotisme ardent et éclairé, des hommes de bonne volonté ont bien voulu s'imposer, malgré le surcroit de leurs occupations personnelles, le travail nécessaire au succès de l'entreprise.

La collaboration requise dépasse de beaucoup les limites restreintes des comités; c'est à tous ceux qui s'intéressent à la survivance et au développement intellectuel et matériel de la race qu'elle s'étendra.

Tous les premiers soldats du patriotisme éclairé voudront répondre à l'appel et participer à la campagne.

L'Aide à Laval demande à chacun son concours moral et sa souscription, afin que notre première Université conserve son rang, quelle ne soit inférieure à nulle autre.

"Pour nos Fils"

APPROBATIONS

Je suis de tout cœur avec vous.

Son Eminence le Cardinal.

L'heure est venue de sonner, dans nos divers diocèses, un appel éclatant à la générosité publique en faveur de cette institution bienfaisante, qui éprouve l'impérieux besoin de nouveaux développements, et qui, par ses seules ressources, ne saurait donner à ses efforts toute l'ampleur, toute l'intensité, toute l'efficacité, que les temps requièrent.

Le mandement de nos Seigneurs les Evêques.

Son Excellence sera toujours heureux d'apporter à vos efforts tout le concours possible.

Son Honneur le Lieutenant Gouverneur.

Je vous souhaite plein succès.

Sir Lomer Gouin.

J'accepte avec plaisir l'honneur qui m'est fait et je serai très heureux de coopérer dans la mesure de mes forces au succès de l'Aide à Laval.

L'Hon. L. A. Tascbereau.

Je suis heureux que les circonstances me permettent aujourd'hui d'exprimer toute la profonde admiration que je ressens pour cette institution essentiellement canadienne-française et catholique.

Son Honneur le Maire de Québec.

QUI EN PROFITERA ?

Non seulement l'individu mais la race et la nation, intérêt médiat ou immédiat, tous en profiteront.

L'enseignement supérieur ne limite pas ses fruits à ceux-là seuls qui directement le reçoivent; sa sève féconde pénètre tous les rameaux de l'organisme social, qui ne comporte pas dans sa complexité de cloisons étanches.

Toutes les classes de la société indifféremment se ressentent de la formation intellectuelle qu'on a fournie à ceux dont le geste, la parole ou l'exemple doivent guider ou conduire.

Artisans, laboureurs et vous, de l'industrie, du commerce et de la finance, vous encore qui avez déjà bénéficié d'une formation plus générale, vos fils vous demanderont demain ce que vous avez fait pour leur instruction et partant pour la patrie.

Il importe que vos gestes soient à la hauteur de vos devoir et que l'exemple que vous donnez aujourd'hui inspire à votre descendance l'amour, le respect et le sacrifice en faveur de l'œuvre de l'enseignement.

"Pour nos Fils"

QUI DOIT DONNER

Tous ceux qui croient que leurs fils et les fils de leurs fils doivent un jour devenir, grâce à l'enseignement supérieur, les hommes dont la race et le pays ont besoin pour grandir et prospérer aussi bien dans le domaine des réalités pratiques que dans celui de l'intelligence et de la culture.

Tous ceux qui veulent que la province de Québec et les Canadiens français soient à la hauteur de la tâche et maintiennent dans l'Amérique la première place qui doit revenir à la culture française.

Tous ceux qui espèrent voir naître le jour où la supériorité des nôtres leur ouvrira larges toutes les portes.

TOUS, les riches et les moins fortunés, ceux des villes et des campagnes, intellectuels et agriculteurs, commerçants et industriels, ceux qui ont gravi les sommets et ceux qui veulent y atteindre, ceux dont l'ambition généreuse contemple avec inquiétude l'avenir des berceaux.

"Pour nos Fils"

POURQUOI DONNER A LAVAL

Donner à Laval c'est maintenir l'idée, consolider le passé, préparer l'avenir.

Il faut que nos institutions, et parmi elles la plus vieille de toutes, grandissent et se développent. Les conditions actuelles exigent, dans toutes les sphères, des capitaux. La génération doit prévoir les lendemains. Vos fils vous reprocheraient d'avoir oublié leurs nécessités.

Il nous faut des personnalités formées chez nous; nous ne pouvons plus vivre des réputations abritées sous le drapeau de la France; prouvons que nous savons produire.

Edifions des hommes qui transmettent la vie et sont un monument perpétuel de l'histoire.

C'est la raison qui veut l'Université Laval grande et prospère ; donnons pour que grandisse la race, donnons pour que demain ce capital ait fourni ses fruits. Le capital humain a fait la force canadienne-française, le capital intellectuel créra partout sa puissance.

"Pour nos Fils"

Comité Exécutif

Président d'honneur

Mgr F. PELLETIER, Recteur de l'Université.

Président

Sir GEORGES GARNEAU

Vice-présidents

L'HON. ADELARD TURGEON
M. LOUIS LETOURNEAU, Député.

Membres du comité

M. L.-J.-A. AMYOT, de la Dominion Corset Co.
Mgr J.-H. BOUFFARD, P. D.
Mgr OMER CLOUTIER, P. A.
M. CHARLES DELAGRAVE, N. P.
M. N.-A. DUSSAULT, M. D.
M. J.-H. FORTIER, de P.-T. Légaré Ltée.
M. EUGENE JULIEN, de Eugène Julien Limitée.
M. le Chanoine LAFLAMME, Curé de Québec.
M. NAPOLEON LAVOIE, Gérant général de la Banque Nationale.
M. J.-M. McCARTHY, de Price Brothers & Co. Ltd.
M. JOSEPH PICARD, de la Rock City Tobacco Co.
M. ADJUTOR RIVARD, C. R.
M. JOSEPH SIROIS, N. P.
M. C.-E. TASCHEREAU, N. P.
M. L.-P. TURGEON, Négociant.

Secrétaires

M. l'abbé PH.-J. FILLION, Secrétaire de l'Université.
M. ARTHUR VALLEE, M. D.
M. P.-CALIXTE DAGNEAU, M. D.

ADMINISTRATEUR GENERAL

M. HENRI GAGNON, Directeur-gérant du "Soleil".



